

Étant donné les effets dévastateurs que ce projet aura au Manitoba, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures il a prises pour s'assurer que les États-Unis ne donneront pas suite à leur projet?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je m'empresse d'informer la Chambre que mon cabinet émettra un communiqué dans le courant de la journée pour dire que, hier, nous avons présenté aux États-Unis une note à ce sujet. En substance, la note dit que le gouvernement du Canada s'inquiète vivement de ce que d'autres fonds considérables puissent être affectés au projet Garrison. Nous nous en inquiétons d'autant plus que ce projet constitue une clause additionnelle à un projet de loi sur un autre sujet et qu'à ce titre, la question pourrait ne pas recevoir toute l'attention voulue. Nous avons donc fait la démarche inusitée de faire connaître nos vues en termes énergiques dans une note envoyée au gouvernement américain. Nous sommes heureux que l'opposition souscrive à l'initiative que nous avons prise en exprimant nos vues sur le sujet.

M. Broadbent: Madame le Président, je suis convaincu que les Américains tremblent dans leurs bottes après cet avertissement. Les fonctionnaires de l'ambassade du Canada à Washington ont dit ce matin que le Sénat va adopter cette mesure et qu'elle entrera bientôt en vigueur, car elle fait partie d'un bill beaucoup plus important auquel le Président ne pourra pas opposer son veto.

● (1425)

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il voir la réalité en face et admettre que s'il a envoyé une note hier, il ferait peut-être bien de téléphoner aujourd'hui même à son homologue américain afin d'intercepter cette initiative.

M. MacGuigan: Madame le Président, nous prenons cette affaire très au sérieux. Le député doit toutefois reconnaître que ce supplément est destiné à permettre d'effectuer des travaux qui n'auront aucune incidence sur le Canada. Nous avons vivement protesté et nous continuerons à le faire.

M. Broadbent: Madame le Président, nous avons au moins un député néo-démocrate qui se trouve au Sénat américain aujourd'hui pour essayer de faire le travail du ministre. Je voudrais que le ministre me fournisse des explications car si le montant destiné à la réalisation de cette partie du projet est accordé, il faudra inévitablement terminer le projet et la province du Manitoba en pâtira. Faut-il en déduire que la réalisation de cette partie du projet ne préoccupe pas outre mesure le ministre? Il sait très bien que si cela se fait, le projet sera réalisé en entier, ce qui aurait des conséquences irréversibles pour les Manitobains.

M. MacGuigan: Madame le Président, ce que je veux dire au député, c'est que certains membres du Congrès américain ne se rendent peut-être pas compte de la situation du fait que

cet argent est destiné à permettre de faire certains travaux aux États-Unis. C'est pourquoi nous avons vivement protesté. Le membre de son parti auquel le député fait allusion m'a consulté avant de se rendre aux États-Unis et je l'ai encouragé dans son initiative. De notre côté, nous intervenons également auprès du gouvernement américain.

* * *

LE COMMERCE

LES EXPÉDITIONS DE BLÉ DANS LE CADRE DES PROGRAMMES D'AIDE—L'AIDE AUX SOCIÉTÉS PRIVÉES

L'hon. Ron Huntington (Capilano): Madame le Président, je voudrais que le ministre de l'Industrie et du Commerce me dise si son assistant le ministre d'État (Commerce) et lui-même font office d'avocat pour démêler la confusion qui règne entre les ministères au sujet de l'exportation de blé dans le cadre de nos programmes d'aide alimentaire. Sinon, pourraient-ils prendre cette affaire en main pour essayer de démêler l'imbroglio bureaucratique et juridique qui existe entre le ministère des Approvisionnements et Services, l'ACDI, la Commission canadienne du blé et le ministère de la Justice?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Oui, madame le Président.

M. Huntington: Madame le Président, je voudrais que ce même ministre me dise s'il accepterait de mettre au point une formule provisoire de paiement pour empêcher qu'une société qui a toujours respecté la lettre de la loi dans le cadre des services qu'elle assurait ne soit obligée de déposer son bilan. Cette société attend depuis trois ans que le gouvernement la dédommage pour les torts qu'elle a subis à cause de la Commission canadienne du blé qui s'est montrée incapable d'honorer ses carnets de commande?

M. Gray: Madame le Président, je me ferai un plaisir d'étudier cette question dans les meilleurs délais.

* * *

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

L'ANNONCE D'UN PROGRAMME VISANT LA STIMULATION—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Gordon Gilchrist (Scarborough-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Depuis nombre d'années, les milieux scientifiques et des affaires ont fait de nombreuses propositions constructives et raisonnables quant à la manière dont le gouvernement pourrait accroître les activités de recherche dont le Canada a grandement besoin. Quand le ministre annoncera-t-il un programme concret visant à stimuler la recherche et le développement pour répondre aux besoins industriels du Canada, au lieu de se contenter de poursuivre la même vieille politique qui a fait tomber le niveau de la recherche au Canada à moins de la moitié de celui d'autres pays industrialisés?